

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 96 (1999)
Heft: 1-2

Rubrik: Communiqués ; Convocations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communiqués - Convocations

FRIBOURG

FFA: cours aux débutants organisé par la FFA, les conseillers apicoles et les moniteurs-éleveurs à l'école d'agriculture de Grangeneuve.

Les cours théoriques seront donnés en salle.

Programme:

1^{re} séance: le **22 février 1999 à 20 h** à Grangeneuve. Prise de contact. L'abeille et l'homme, son utilité, organisation de l'apiculture et divers. Cours donné par Raphaël Despont et Michel Curty, président de la FFA, et André Perrin.

2^e séance: le **1^{er} mars 1999 à 20 h** à Grangeneuve. Anatomie (1^{re} partie), législation et installation d'un rucher, divers. Cours donné par Raphaël Despont.

3^e séance: le **8 mars 1999 à 20 h** à Grangeneuve. Anatomie (2^e partie), composition de la ruche et son développement, divers. Cours donné par Alfred Sciboz.

4^e séance: le **15 mars 1999 à 20 h** à Grangeneuve. Essaimage, miel, cire, propolis. Cours donné par Georges Cosandey.

5^e séance: le **22 mars 1999 à 20 h** à Grangeneuve. Maladies des abeilles. Cours donné par Raphaël Monney.

Les cours pratiques se dérouleront en principe au rucher à Grangeneuve; suivant le nombre de personnes il sera possible de décentraliser dans d'autres ruchers.

1^{er} cours: le dimanche **11 avril 1999 à 9 h** au rucher à Grangeneuve.

Comment débuter en apiculture, connaissances du matériel, travaux de saison. Cours donné par Alfred Sciboz, suivant le besoin par Boschung, Giroud, Monney, Crausaz, Despont, Perroud, Gachet.

2^e cours: le dimanche **9 mai 1999 à 9 h** au rucher à Grangeneuve.

Les essaims, renouvellement des rayons, cadres à bourdons, travaux de saison. Cours donné par Alfred Sciboz, suivant le besoin par les conseillers apicoles et les moniteurs.

3^e cours: le dimanche **27 juin 1999 à 9 h** au rucher à Grangeneuve.

Changement de reines, marquage de reines, travaux de saison. Cours donné par Alfred Sciboz, suivant le besoin par les conseillers apicoles et les moniteurs.

4^e cours: le dimanche **8 août 1999 à 9 h** au rucher à Grangeneuve.

Nourrissement et traitements, travaux de saison. Cours donné par Alfred Sciboz, suivant le besoin par les conseillers apicoles et moniteurs.

Une finance d'inscription de Fr. 50.- sera perçue (livres et classeurs).

Pour suivre les cours, prendre contact avec Jean-Marie Crausaz à 1690 Lussy, tél. (026) 653 11 51, jusqu'au 30.1.99.

Pour les conseillers apicoles et les moniteurs-éleveurs:

Jean-Marie Crausaz

SAR: Nous rappelons aux moniteurs et conseillers apicoles le cours de vulgarisation du **20 février** à Grangeneuve.

La Société de Marly et environs communique les dates de ses réunions d'hiver: **27 janvier 1999, à 20 h**, Auberge de la Croix-Blanche, Marly. Sujet: ornithologie, film « Les oiseaux aquatiques »; conférencier: M. Henniger. **23 février 1999, à 20 h**, Auberge de la Croix-Blanche à Marly. Sujet: apiculture, « L'apiculture à travers les âges »; conférencier: M. A. Sciboz.

Venez nombreux à ces soirées, les sujets sont passionnants et ils concernent petits et grands. Le comité vous remercie par avance de votre participation.

Alain Kohler, secrétaire, Bois de Monternau, 1732 Arconciel, tél. (026) 413 25 48, (079) 443 57 78.

L'Abeille fribourgeoise, société d'apiculture de la Sarine: **Programme d'activité**, hiver 1998/99.

Notre programme de cette saison a été conçu en fonction du Concours des ruchers ouvert à nos membres en 1999. En commun avec les collègues de la Broye, les intéressés sont conviés à quatre séances de préparation aux dates suivantes: **jeudi 28.1.99, à 20 h**. Restaurant de la Chaumière à Neyruz; **mercredi 10.2.99, à 20 h**, Café de la Gare à Domdidier; **jeudi 11.3.99, à 20 h**, Restaurant de la Chaumière à Neyruz; **mercredi 24.3.99, à 20 h**, Restaurant du Lion-d'Or à Montet. M. Raphaël Despont, conseiller apicole à Lausanne, traitera en détail de tous les aspects de la culture des abeilles. Tous nos membres sont d'ailleurs invités à ces séances, ce qui sera l'occasion de procéder à une révision des connaissances et à leur élargissement en fonction de l'évolution récente des techniques. **Concours des ruchers:** nos membres sont invités à participer à ce concours (qui ne se présente que tous les 12 ans), ce qui sera l'occasion de valoriser leurs connaissances et leur rucher. Inscriptions auprès du secrétaire de section jusqu'au 1.3.99. **Vitalis-candi.** Les commandes de ces produits de nourrissement sont à adresser à



M. Jean-Marc Fragnière, Les Moteyres, 1743 Estavayer-le-Gibloux, jusqu'au 31.1.99.

Assemblée générale: compte tenu du programme chargé du début de l'année, elle a été fixée au **lundi 12.4.99.** *E. D.*

GENÈVE

Société genevoise d'apiculture: Le lundi 8 février, Brasserie Arcoop, rue des Noirettes 32, à **20 h 30**, assemblée mensuelle: M^{me} Aline Anspach Adda, dermatologue, nous entretiendra d'apithérapie.

La Société genevoise d'apiculture sur internet: Serveur Web:

[http://www.club-association.ch.apigeneve.](http://www.club-association.ch.apigeneve)

Marc E. Favre

JURA

INFORMATION

Nous avons établi des nouveaux statuts pour notre société et avons par la même occasion changé l'appellation de notre section. La Section d'apiculture de la Jura Nord s'appellera désormais

Société d'apiculture de Delémont et environs.

Nous profitons de ce courrier pour vous donner l'adresse de notre président qui a remplacé Rémy Schaller. Dorénavant toute correspondance devra être adressée à M. Maxime Schaller, 50, rue du Prayé, 2854 Bassecourt.

Au nom du comité:
La secrétaire: C. Juillerat

Société d'apiculture d'Ajoie et Clos-du-Doubs: L'année apicole redémarre... Des cours de vulgarisation réservés aux nouveaux ou futurs apiculteurs auront lieu en 1999.

La première séance se tiendra dans un endroit à définir en fonction des participants dans le courant de février.

Une partie théorique et quelques travaux préparatoires de début de saison en seront le fil conducteur.

Les intéressés voudront bien **s'inscrire jusqu'au 10 février** au tél. 032/466 5119, Maurice Gigon, route de Courgenay 287, 2902 Fontenais.

Société d'apiculture des Franches-Montagnes: Vous êtes invités à participer aux cours de vulgarisation qui auront lieu à Saignelégier, Restaurant du Manège, les **24 février et 17 mars 1999, à 19 h 30.**

La suite des rendez-vous sera communiquée en mars. Salutations à tous.

G. Schlüchter

JURA BERNOIS

Société d'apiculture Erguel-Prévôté: La date de notre assemblée générale a été fixée au **vendredi 26 février 1999 à 20 h.** Veuillez retenir cette date afin de venir nombreux assister votre comité. Une circulaire vous informera à temps sur le lieu et l'ordre du jour.

W. Schneeberger, Route de Mont-Soleil, 2610 Saint-Imier. Tél. (032) 941 1772.

Le comité

NEUCHÂTEL

Société d'apiculture du Val-de-Ruz: selon dernière séance du comité, nous vous prions de bien vouloir retenir les dates suivantes: **12 février 1999**, assemblée générale; **9 mars 1999**, cours apicole; **30 mars 1999**, cours apicole; **16 avril 1999**, cours d'élevage; **27 avril 1999**, cours apicole; **30 avril 1999**, souper de printemps.

Les précisions concernant les lieux vous seront communiquées ultérieurement.

Bien cordialement. *Le comité*

Cours pour débutant

Ce cours organisé dans le cadre de la vulgarisation apicole s'adresse à toute personne intéressée par l'apiculture, possédant ou non un rucher.

Réparti sur toute l'année 1999, il comportera des séances théoriques et pratiques.

Les lieux et les dates du cours seront établis d'entente avec les participants.

Le cours débutera si possible fin février.

Pour tous renseignements s'adresser à Gilbert Dey, conseiller apicole, Grand-Rue 4, 2054 Chézard, tél. 853 41 22.

Section des Montagnes neuchâteloises: Cours de vulgarisation apicole 1999: Les cours se donneront les **mercredis 20 janvier, 17 février, 10 mars et 14 avril à 20 heures** au Restaurant de la Croix-Fédérale au Crêt-du-Loche. Au plaisir de se revoir.

Le conseiller apicole: Michel Fahrny



VAUD

Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture

Assemblée des délégués

Samedi 13 février 1999, à 14 h, Hôtel de Ville, Salle des Débats, Place Pestalozzi 1, Yverdon-les-Bains

Ordre du jour:

1. Contrôle des délégués et ouverture des débats.
2. Désignation des scrutateurs.
3. Approbation du rapport de l'assemblée du 14 février 1998, à Cossonay.
4. Rapports:
 - a) du président
 - b) du caissier
 - c) de la commission vérificatrice des comptes, soit les délégués des sections Les Alpes et Lucens.
5. Approbation des comptes de l'exercice 1998, décharge au caissier, au comité et libération de la commission de vérification.
6. Etude et approbation du budget de la FVA

pour 1999 ainsi que fixation des cotisations pour l'an 2000.

7. Désignation des sections vérificatrices des comptes pour 1999 (Lucens/Morges).

8. Nomination statutaire du comité.

9. Rapport de la vulgarisation apicole.

10. Rapport d'activité des moniteurs-éleveurs.

11. Rapport des contrôleurs du miel.

12. Rapport du responsable du Comptoir suisse.

13. Etat sanitaire du rucher vaudois par l'inspecteur cantonal.

14. Création d'un label vaudois.

15. Comptoir suisse 1999.

16. Parole aux invités.

17. Discussions sur les vœux et observations des sections. Divers et propositions individuelles.

Suite à l'assemblée nous partagerons le verre de l'amitié.

Avec les remerciements anticipés et les meilleurs compliments de la part de chaque membre de votre comité.

B. Cherpillod

Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral



Un pull arriva par la poste

La Fondation «Cérébral» facilite l'achat de vêtements aux handicapés

Les infirmes moteur cérébraux peuvent obtenir leurs vêtements à moitié prix, et cela grâce à la coopération entre la Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral et la maison Veillon, spécialisée dans la vente par correspondance. Infirmes moteur cérébrale, Janine, 10 ans, (voir photo) est fière de sa nouvelle acquisition: « Ce pull me plaît énormément », fait-elle comprendre à sa mère avec un grand sourire.

L'achat sur catalogue et l'essayage à domicile conviennent beaucoup aux infirmes et à leurs familles. Gerhard Grossglauser, administrateur de la fondation, le relève: « Nous n'enregistrons que des réactions positives; pour nombre de familles, les achats en magasins constituaient une grande tension, occasionnaient bien des embarras et prenaient du temps. La mère de Janine de déclarer à son tour: « Je trouve très important, s'agissant d'enfants infirmes, qu'ils soient bien vêtus, ils se font déjà suffisamment remarquer du fait de leur handicap. »

Erlachstrasse 14, Case postale 8262, 3001 Berne, tél. (031) 308 15 15, fax (031) 301 36 85

